

---

## II. SERVICES DU GOUVERNEMENT CANADIEN AU JAPON

---

### L'Ambassade du Canada à Tokyo

Le personnel de l'Ambassade du Canada est nombreux; il comprend des délégués commerciaux, des responsables économiques et des agents de placement. Les spécialistes qualifiés, que ce soit dans le domaine de l'agriculture, des pêcheries, de l'automobile, de l'aérospatiale ou de la défense, connaissent bien le marché japonais. Leur rôle est de faciliter l'exportation des produits canadiens au Japon.

Toute demande d'aide au personnel de l'Ambassade devrait être accompagnée d'un aperçu des antécédents de la compagnie, d'une liste de ses produits, d'un compte rendu de son organisation en matière de commercialisation au Canada, d'un rapport sur la composition de sa clientèle et d'une liste de prix (de préférence en valeur C.A.F.).

### Le Centre permanent des expositions commerciales du Canada

Situé à Tokyo, le Centre permanent des expositions commerciales du Canada a été fondé en 1986 en raison du nombre croissant d'invitations que recevait le Canada aux expositions commerciales internationales, de plus en plus fréquentes au Japon.

Le Centre comporte une aire de montre permanente pour les produits manufacturés au Canada; les agents japonais des fabricants canadiens peuvent ainsi prolonger la durée d'exposition de leurs produits. La période initiale pour les nouveaux produits canadiens est de trois mois mais elle peut aussi prendre fin avec le choix d'un agent ou d'un importateur au Japon. Pour obtenir d'autres renseignements, on peut communiquer avec l'Ambassade.

### Le Consulat général du Canada à Osaka

Le territoire régi par le Consulat général se trouve dans la zone de Kansai, au centre du Japon. Avec ses